

Contrôle de l'immigration : une nuit avec le CILEC

Le C.I.L.E.C., c'est la nouvelle appellation du service qui depuis quelques mois a remplacé la P.A.F. Ce service de Contrôle de l'Immigration et de Lutte contre l'Emploi Clandestin, employé à Saint-Martin une trentaine de fonctionnaires qui sans relâche jours et nuit tentent d'endiguer la vague migratoire que connaît l'île. Nous les avons suivis lors d'une de leurs missions nocturnes.

Le rendez-vous est fixé à minuit et à l'invitation du sous-préfet Antoine Pichon, et du patron local du CILEC M. Ducrocq, il nous a été permis une nuit durant de constater quelles étaient les méthodes utilisées contre les ressortissants étrangers qui ne pouvaient justifier leur présence sur le sol Français.

Le convoi composé de deux mini-bus contenant une douzaine de fonctionnaires mobilisés pour l'opération, et d'une voiture accompagnatrice s'ébranle doucement vers le premier rendez-vous de la soirée, la Marina. Dès l'arrivée sur les lieux, premiers mouvements de panique avec la fuite de plusieurs individus dans l'entrelac de ruelles du quartier de Saint-James. Malgré la rapidité de démarrage des policiers, qui sont habitués à rencontrer ce type de réactions, les fuyards ne seront pas rattrapés. Les quelques dealers qui se trouvaient là sont à l'occasion contrôlés et fouillés, mais étant de nationalité Française ils ne pourront être inquiétés.

Deuxième point de contrôle, un hôtel désaffecté situé sur la route de Sandy Ground, qui d'après certains renseignements abriterait des squatters en situation irrégulière. Arrivé à la hauteur des parkings, l'attention des policiers est attirée par un individu dont le comportement leur semble bizarre.

Effectivement, dès leur approche, ce dernier tente de prendre la fuite, mais il est immédiatement ceinturé par les policiers. Dans la bousculade qui s'ensuit, un couteau de boucher long d'une trentaine de centimètres, est tombé des poches du suspect qui immédiatement déclare qu'il lui sert à se protéger. L'homme qui est anglophone et qui se dit originaire de Curaçao, n'a pas de document d'identité justifiant son origine, et de ce fait, et sous étroite surveillance car il n'a pas l'air d'apprécier l'invitation, il est embarqué dans le mini-bus, en qualité de premier invité à la visite un peu spéciale de Saint-Martin « by night ». Visite qui se poursuit, avec la fouille systématique de l'hôtel en question, qui à part quelques fantômes, n'abrite ni clandestins, ni squatters.

Direction Sandy Ground, et visite en règle de ce quartier qui il y a quelques années encore était le haut lieu de rendez-vous des délinquants de la Caraïbe, qui en toute liberté pouvaient s'adonner à leurs activités habituelles, trafic de drogue, proxénétisme et autres agressions en tous genres. Là, le changement est toujours aussi frappant, et dorénavant l'ancien quartier chaud de Saint-Martin ressemble par son silence et ses rues désertes à n'importe laquelle des banlieues pavillonnaires de métropole. Pas une âme à cette heure tardive, si ce n'est une jeune femme négligemment appuyée à un mur, dont la présence a de quoi surprendre. Les policiers après vérifi-

cation constatent que l'intéressée originaire de la Dominique, ne possède aucun papier d'identité sur elle, et encore moins de titre justifiant son séjour. Prise en charge par la seule femme fonctionnaire que compte la troupe des policiers, la jeune Dominicaine déclare être mariée et mère de deux enfants en bas âge. Embarquant dans les véhicules, la troupe se dirige vers le domicile de l'intéressée. Là, effectivement le mari et les deux enfants sont présents et ne pouvant justifier d'aucun titre de séjour, toute la famille est embarquée avec armes et bagages. Avant de

continuer plus loin avec les visites des quartiers d'Agrément, Saint-Louis et Grand-Case qui permettront l'interpellation de quatre autres illégaux, les premiers prévenus sont remis dans les locaux du CILEC, entre les mains de fonctionnaires qui vont leur permettre de les autoriser à prendre quelque repos dans des chambres prévues à cet effet pour les uns, et dans des cellules pour les autres, avant, dès le lendemain matin, d'être acheminés par avion vers Pointe-à-Pitre. Une douzaine d'illégaux interpellés en une nuit, c'est le lot de ces équipes de fonctionnaires qui luttent

contre l'immigration clandestine à Saint-Martin. Ce travail a permis lors de l'année écoulée d'effectuer 590 reconduites dans les pays d'origine, et d'ordonner 73 refus d'admissions. La mise en place prochaine, de contrôles conjoints dans les deux aéroports de l'île devrait, même si selon les aveux du patron local du CILEC une coopération réelle existe dorénavant entre Français et Hollandais, permettre un renforcement des moyens de lutte contre l'immigration sauvage et l'emploi clandestin qui en découle.

Jean-Marc MUNIGLIA